



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

V/Réf. : 2021/482/189/002/pv (corr. : M. S. Tielemans)

N/Réf. : AA/KD/SBK20359_684_PU_Maeterlinck_2

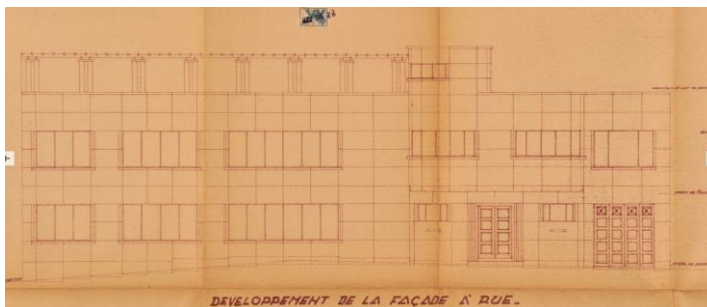
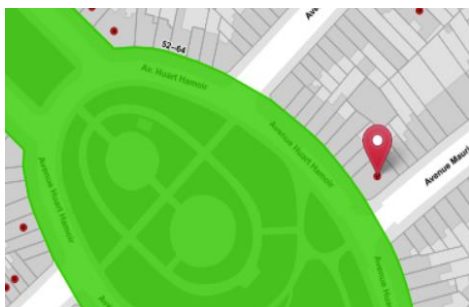
Annexe : /

Bruxelles, le 14/01/2022

Messieurs,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Maurice Maeterlinck, 2 (arch. M. Uyttenhoven).
Demande de permis d'urbanisme portant sur la modification de l'affectation du rez-de-chaussée
et d'une partie du 1^{er} étage de commerce à logement et sur le rehaussement de l'immeuble.
Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 8 décembre 2021, reçu le 12 décembre, nous vous communiquons ***l'avis défavorable*** formulé par notre Assemblée en sa séance du 12 janvier 2022.



A gauche : extrait Brugges. A droite : développement de la façade à rue (ACS/URB. 189-2. 1937)



Vue depuis le site classé de l'avenue Huart Hamoir (photo extraite du dossier)

La demande concerne une maison bourgeoise moderniste d'inspiration paquebot, signée sur le soubassement «(M.) UYTTEHOVEN / ARCHITECTE», 1937. Elle est inscrite à l'inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale¹. Située à l'angle de l'avenue Huart Hamoir, elle jouit d'une visibilité maximale vers et depuis le site classé formé par l'avenue arborée.

¹ https://monument.heritage.brussels/fr/Schaerbeek/Avenue_Maurice_Maeterlinck/2/22338

La façade est parementée de pierre de France. Il s'agit d'une élévation de deux niveaux sous toiture-terrasse occupée par une pergola de béton côté Huart Hamoir et d'un niveau de teinte foncée ajouté ultérieurement en retrait de l'alignement. On dénombre deux travées vers l'avenue Huart Hamoir et trois travées vers l'avenue Maeterlinck, reliées par une large travée d'angle de plan cintré.

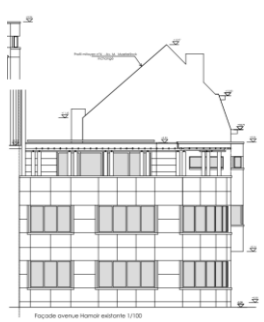
A l'intérieur, un hall d'entrée en marbre beige et marbrite noir et bordeau accueille une remarquable cage d'escalier en arc de cercle à deux volées courbes sous un lanterneau.

Projet

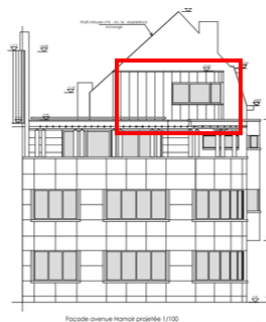
La demande vise la modification de l'affectation du rez-de-chaussée et d'une partie du 1^{er} étage de commerce (actuellement école privée) à logement (2 unités pour 1 maison unifamiliale à l'origine) ainsi que la construction d'un étage supplémentaire sur une partie de la toiture plate de l'extension existante.



Façade côté Huart Hamoir © Google maps



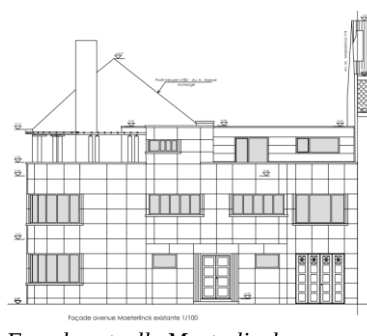
Façade actuelle Huart Hamoir (extrait du dossier)



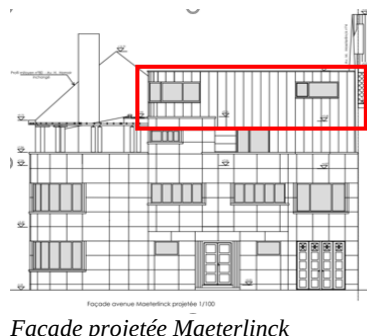
Façade projetée Huart Hamoir (extrait du dossier)



Façade côté Maeterlinck (extrait du dossier)



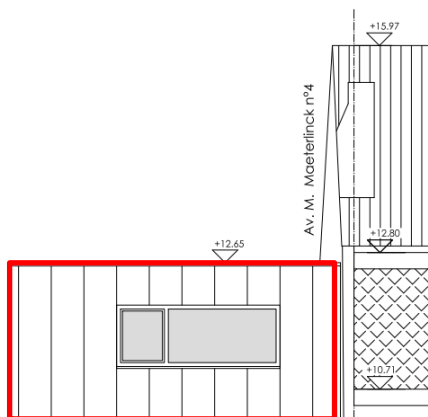
Façade actuelle Maeterlinck (extrait du dossier)



Façade projetée Maeterlinck (extrait du dossier)



Façade côté Maeterlinck : situation actuelle et projetée (détails extraits du dossier)



Le surhaussement aurait une hauteur de 2,71 mètres au-dessus de l'extension actuelle. Le bardage serait en zinc prépatiné (gris foncé) avec châssis en alu gris foncé.

